



# F S S P X

## Saint Joseph Patron de l'Église universelle 1870-2020 : 150<sup>e</sup> anniversaire

1er mars 2020

Chers amis et bienfaiteurs,

La dévotion à saint Joseph est une partie importante de notre vie spirituelle catholique et romaine. Au cours des 500 dernières années, la Divine Providence a conduit les papes les uns après les autres à développer les différents aspects de cette dévotion et à l'imposer à l'Église universelle, alors que les temps devenaient de plus en plus difficiles. Mentionnons simplement quelques-uns de ces principaux actes pontificaux, dont certains seront fréquemment utilisés ce mois-ci.

- C'est le pape Sixte IV (+1484) qui a demandé pour la première fois que la fête de saint Joseph soit insérée dans le missel et le bréviaire romains au 19 mars.
- Le pape Benoît XIII (+1726) a inséré son nom dans les litanies des Saints.
- Le 8 décembre 1870, le pape Pie IX le proclame Patron de l'Église universelle dans des circonstances tragiques (voir ci-dessous).
- En 1889, le pape Léon XIII déclare le mois de mars le mois de saint Joseph et demande que la prière : « Nous recourons à vous, O bienheureux Joseph » soit récitée quotidiennement en octobre après le chapelet.
- Saint Pie X approuve les litanies de saint Joseph le 18 mars 1909 et, en 1911, à la demande de Monseigneur Grouard (Vicaire apostolique d'Athabasca-Mackenzie), O.M.I., ajoute le nom de saint Joseph dans les louanges divines, au moins pour certains diocèses.
- Benoît XV, en 1923, étendit ce dernier décret de saint Pie X à toute l'Église, fit du mercredi le jour de saint Joseph, et demanda qu'il soit invoqué comme patron de la bonne mort.
- Pie XI désigna saint Joseph comme protecteur spécial de l'Église contre le communisme, et pour cette raison publia son encyclique contre ce fléau le 19 mars 1937.
- Pie XII institua la fête de saint Joseph ouvrier.

Un mot supplémentaire sur deux de ces actes pontificaux concernant saint Joseph. Tout d'abord, sur celui du pape Pie IX, en 1870, puis sur celui de Pie XI.

Le premier concile du Vatican a été de courte durée, moins d'une année : ouvert le 8 décembre 1869, il fut ajourné *sine die* (indéfiniment) le 20 octobre 1870. Malgré sa courte durée, il constitue cependant un jalon important pour notre foi catholique : le 18 juillet 1870, par la constitution dogmatique *Pastor Aeternus*, le pape Pie IX proclamait le dogme de l'infailibilité papale.

Avec cette proclamation, l'enfer se déchaîna, Rome fut envahie par les troupes révolutionnaires, les États pontificaux s'effondrèrent, les Pères du premier Concile du Vatican furent contraints de rentrer chez eux. Rome



occupée, le pape entame la longue captivité du Vatican. À première vue, le futur de la papauté était des plus inquiétants. En réalité, celui qui avait préservé le Christ lui-même des desseins d'un Hérode malfaisant était toujours prêt à protéger le vicaire du Christ contre les complots d'un monde mauvais. Lorsque la situation de l'Église semblait désespérée, Pie IX accéda aux désirs des fidèles et de divers membres du premier Concile du Vatican, et invoqua la puissante protection du gardien de l'Église naissante, Joseph de Nazareth.

Cette année-là, en la fête de l'Immaculée Conception, toute l'Italie fut invitée à offrir la sainte communion aux intentions du Pape. Le 8 décembre 1870 était la journée de prière de l'Italie catholique pour le siège de Pierre. Le successeur de Pierre saisit cette occasion pour accomplir un grand acte d'autorité apostolique. Dans les grandes basiliques romaines, il publie le décret *Quemadmodum Deus* déclarant saint Joseph patron et protecteur de l'Église universelle.

Nous commémorons donc cette année-ci le 150e anniversaire de cet événement important. Comme cela est opportun ! Ce sont maintenant les idées révolutionnaires qui ont envahi Rome, et de grands efforts sont faits, non pas pour détruire les États pontificaux désormais insignifiants en taille, mais pour décentraliser, pour « dé-romaniser » la structure même du gouvernement de l'Église romaine, comme conséquence de l'erreur conciliaire de la collégialité. Saint Joseph, protecteur de la Sainte Église, priez pour nous !

Le Pape Pie XI montre un autre rôle contemporain important de saint Joseph, cette fois dans la lutte contre le communisme. Le pape de la royauté sociale du Christ, de l'encyclique *Quas Primas*, a placé sa vaste campagne contre le communisme sous l'étendard de saint Joseph.

« Et pour hâter cette paix tant désirée de tous, la "Paix du Christ dans le règne du Christ", Nous mettons la grande action de l'Église catholique contre le communisme athée mondial sous l'égide du puissant protecteur de l'Église, saint Joseph. ... Il reçut en garde l'Enfant divin quand Hérode lança contre Lui ses sicaires. ...et a mérité d'être appelé le Juste, modèle vivant de cette justice chrétienne qui doit régner dans la vie sociale. ... Donné à Rome, près Saint-Pierre, en la fête de saint Joseph, patron de l'Église universelle, le 19 mars 1937, l'an XVI de Notre Pontificat. »

Notre-Dame-de-Fatima, qui nous avait averti de la propagation du communisme dès 1917, avait aussi impliqué son Époux bien-aimé dans cette bataille. C'est le 13 octobre 1917, alors que plus de 70 000 personnes assistent au miracle du soleil, que les trois enfants privilégiés voient saint Joseph. Voici le récit de soeur Lucie : « Notre-Dame ayant disparu dans l'immensité du firmament, nous avons vu à côté du soleil saint Joseph avec l'Enfant Jésus et Notre-Dame, vêtue de blanc avec un manteau bleu. Saint Joseph et l'Enfant Jésus semblaient bénir le monde, avec des gestes qu'ils faisaient de la main, en forme de croix. »

Il est intéressant de voir saint Joseph aux côtés de la Vierge et de Notre Seigneur, venant au secours de l'Église comme il les avait sauvés à Bethléem. « Et de même que vous avez arraché autrefois l'Enfant Jésus au péril de la mort, défendez aujourd'hui la sainte Église de Dieu des embûches de l'ennemi et de toute adversité. »

« Allez à Joseph ! » C'est ce que les papes nous disent. Prenons cela au sérieux, et invoquons saint Joseph de tout notre cœur alors que nous commençons le temps salutaire du Carême.

Abbé Daniel Couture  
Supérieur de district